



Liquidation de biens après divorce

Par **quenet**, le **27/12/2007** à **22:07**

Bonjour,

J'ai un problème concernant une liquidation de biens après un divorce. Je suis divorcée depuis 10/05 nous avons un pavillon (95520). Jusqu'en août 2006 j'ai habité le pavillon avec mes enfants. Depuis pour des raisons professionnelles je réside actuellement à Bordeaux. Mon ex mari fait retarder la vente de la maison. Il a souhaité prendre un autre notaire. Depuis le mois de janvier 2007 j'ai un avocat.

Rien ne bouge, problème de communication entre notaires, mon avocat fait des courriers... je suis seule, avec mes deux enfants (9 et 6 ans) et je ne sais plus quoi faire.....

Mon ex-mari refuse de payer le crédit immobilier je l'ai donc à ma charge seule, la banque ne veut rien savoir.... me menace même d'être interdit bancaire ce que je ne peux pas me permettre avec mes enfants.... alors je m'endette en faisant des crédits Aujourd'hui mon mari serait acheteur du pavillon plutôt une bonne nouvelle !!!! Mais il veut visiter la maison avec sa femme, il souhaite donc les clés.... Il ne paye pas le crédit et souhaiterait les clés Mon notaire et mon avocat me disent n'avoir aucun recours je n'ai pas le droit de refuser.... Que puis-je faire???? si je lui laisse les clés ou le fait entrer dans la maison il peut s'y installer et moi je devrais encore payer..... je ne sais plus quoi faire aidez moi SVP merci d'avance Marie